



# **SYNDICAT MIXTE DE L'EAU**

## de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise

**Procès-verbal du Comité syndical – 9 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 9 octobre à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

### **PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :**

ALRIC Jean-Louis, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BARDY André, BARREIROS Nathalie, BERNARD Jean-Paul, BONNET Stéphane, BOUILLAND Frédéric, BOURBON René, BOUYGES Jacqueline, BRECHET Alain, BRETTE Laurent, BRUN Bernard, BRUN Claudine, CHALLIER René, CHASSANG Jean-Pierre, CHATRAS Dominique, CLERMONT Christian, CORRE Jean-Marie, COSTON David, COUDERT Bernard, CRÉGUT François, DE FREITAS Pascal, DENIZOT Jean-Pierre, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DURAND Raymond, ESPEIL Michel, FARGEIX Jeannine, FARY Jean-François, FOUCAULT Marie-Françoise, FRAISSE Pierre Luc, GANNE Claudine, GOMEZ Jean-Marc, GOURBEYRE Bernard, GUITTARD Dominique, JAUBERT Serge, LE MARREC Laurys, MARCHAT Sébastien, NICOLLET Michel, OLLE Alain, PAPON Franck, PELISSIER Didier, PONTRUCHER Bruno, RAVEL Pierre, RIGAL Jean-Pierre, ROUX Frédéric, SADOURNY Jaqueline, SARRE Jocelyne, SARRON Patricia, SATURNIN Michelle, SAUVADET Marie-Hélène, SAUVANT Jean-Pierre, SERVAYRE Hélène, VEGA Richard, VIAL Christophe, VIALLEFONT Michel et VIVIEN Pascal.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :**

BOIVIN Noël (DOUSSON Didier), BRUNHES Julien (VERNET Pierre), LOUBINOUX Isabelle (BARTHOMEUF Serge), MEALLET Roger-Jean (Martin Jean-Noël), PIAU Anthony (DUMOULIN Michel).

### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

BOILOT Dominique ayant donné pouvoir à ROUX Frédéric, BRUHAT Pascal ayant donné pouvoir à VEGA Richard, LAGEIX Victor ayant donné pouvoir à PAPON Franck, THALAUD François à ASTIER Raymond.

### **ABSENTS EXCUSÉS :**

AMBLARD Philippe, AUDEBERT Daniel, BARP Frédéric, BAYARD Eric, BRUNEL Séverine, CHAUNIER Sébastien, DESFARGES Antoine, DOMAS Patrick, GAUMY Jean-Yves, GOYON Guy, GREGOIRE Nathalie, GUILHOT Patrice, JACOB Claude, JOUMARD Martine, LASCAUX Jean-Claude, LHERMET Florence, MAISONNEUVE Alain, MARTINANT Vincent, RESTOUEIX Daniel, SAUVADET Michel, TROQUET Bernadette, VERLHAC Jean-Pierre.

### **ABSENTS :**

AUDIGIER Delphine, BOUDET Philippe, CHAUVANET Christine, CHAZALON Josiane, COMPTOUR Antoine, COUPELON Jimmy, COURTINE Yannick, DUCREUX Bernard, ESPECHE Christophe, GAUDRIAULT Damien, GOUTTE Martine, HONORATO Rémy, MARCHAT Patrick, MARIDET Eric, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, NURIT Alain, PAGESSE Pierre, ROCHETTE Christophe, SAVIGNY Frédéric, TEZENAS Olivier, TONDREAU Sébastien, YEPES Sébastien

#### **1. PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 3 JUILLET 2025**

Approuvé à l'unanimité.

#### **2. PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2024**

→ Délibération n°025/2025 - Approuvée à l'unanimité

#### **3. INFORMATIONS SUR LES MARCHES EN COURS**

 **Assistance technique, juridique et financière pour l'analyse, l'audit et le renouvellement de la Délégation du Service Public Eau Potable – offre retenue**

Le SME a signé avec la Société SUEZ Eau France, un contrat d'affermage pour l'exploitation de son service de production et de distribution de l'eau potable pour une durée de 12 ans. La fin du contrat est prévue la 30 Avril 2028.

Le syndicat a estimé nécessaire de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage (technique, financier et juridique) en vue de lui confier les missions suivantes :

- L'audit du contrat existant de Délégation de Service Public (DSP) ;
- Le choix du mode de gestion à compter de mai 2028 (tranche ferme) ;
- Le renouvellement du contrat de service de production et de distribution d'eau potable sur l'ensemble de son territoire, le cas échéant (tranche optionnelle) ;
- Le suivi de la DSP sur la première année du contrat (tranche optionnelle) .

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été présenté aux membres du bureau en date du 25 mars dernier.

Le DCE a été publié le 15 mai dernier avec une remise des offres le 11 juin 2025 à 12h. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 20 juin pour l'ouverture des offres. Lors de la réunion de bureau du 27 juin, il a été décidé de déclencher la phase de négociation par voie écrite, conformément au règlement de consultation, avec les 6 candidats ayant remis une offre, à savoir : ARTELIA, BAC CONSEILS, BEEE, BERT, COGITE et ESPELIA.

A l'issue des concertations techniques et financières ayant découlé de cette négociation, le Bureau du SME s'est de nouveau réuni le 18 septembre dernier afin de choisir le bureau d'études pour mener à bien cette mission. Après discussions, l'offre du bureau d'études ARTELIA a donc été retenue pour un montant HT de 64 675 €.

#### **➡ Déploiement de la télérelève (état d'avancement et avenant au marché)**

- Madame Julie MAGET présente un point d'étape concernant le déploiement de la télérelève sur le territoire du Syndicat. Un rappel est adressé aux communes n'ayant pas encore accompli les formalités administratives nécessaires à l'installation des récepteurs. Il est en effet indispensable de finaliser ces démarches pour permettre la mise en service rapide du dispositif au bénéfice des usagers.

Il est à noter qu'une inauguration symbolique du premier compteur mis en service est prévue le 28 novembre après-midi, sur la commune de ROMAGNAT.

-Le marché de prestation de service relatif au déploiement de la télérelève est actuellement en cours. Dans ce cadre, un avenant a été proposé au SME par son cocontractant, afin de :

- Modifier l'index de révision des prix initialement prévu au contrat, celui-ci ayant été supprimé et remplacé par un nouvel index publié par l'INSEE ;
- Ajouter quatre prix au Bordereau des Prix Unitaires (BPU), correspondant à des équipements spécifiques au territoire du SME, qui n'avaient pu être anticipés lors de la passation du marché.

Bien que ces ajustements n'entraînent pas de modification de l'économie générale du contrat, ils impliquent néanmoins des évolutions contractuelles qu'il convient d'acter par voie d'avenant.

Compte tenu du montant du marché, la signature de cet avenant doit être autorisée par le Comité Syndical.

→ **Délibération n°026/2025 - AVENANT AU MARCHÉ DE DÉPLOIEMENT, GESTION ET MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE RELEVÉ À DISTANCE AVEC LE RENOUVELLEMENT / ÉQUIPEMENT DES COMPTEURS D'EAU POTABLE** - Approuvée à l'unanimité

#### **4. Présentation et approbation du rapport final de l'étude diagnostique du réseau d'eau potable et du schéma directeur (la présentation vous a été envoyée en version numérique avec la convocation)**

En 2022, le SME a entrepris la réactualisation de son schéma directeur d'eau potable. La mise à jour du diagnostic patrimonial et l'élaboration de ce nouveau schéma ont été confiées au groupement ALTEREO / Cabinet MERLIN.

L'objectif de cette mission était de définir une stratégie de gestion optimale de la ressource en eau, ainsi que des infrastructures existantes et à venir, tout en intégrant les exigences sanitaires, environnementales et financières.

Les choix stratégiques issus de cette étude ont été débattus lors de plusieurs réunions du bureau. La dernière phase de l'étude a donc été présentée aux membres du Comité Syndical par Messieurs DOMALAGA et BOUTHIERE.

→ **Délibération n°033/2025 – Eau – APPROBATION RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET DU SCHEMA DIRECTEUR** - Approuvée à l'unanimité.

#### **5. DELIBERATIONS**

- **Délibération n°027/2025 – Intérêt Commun – FOND SOLIDARITE LOGEMENT 2025 – CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME** - Approuvée à l'unanimité.

- Délibération n°028/2025 –Eau – ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIÈRE DU RESERVOIR « OPME » – COMMUNE DE ROMAGNAT - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°029/2025 – Eau – MISE A DISPOSITION DE LA BACHE DE VENECHÉ – MESURE A TITRE GRACIEUX - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°030/2025 – Eau – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR L'INSTALLATION D'UN SITE D'OBSERVATION METEOROLOGIQUE – RESERVOIR DE PLAUZAT - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°031/2025 – Intérêt Commun – CREATION D'UN EMPLOI DE TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°032/2025 – Intérêt Commun – DELIBERATION RECTIFICATIVE - DELIBERATION N°022/2025 DU 3 JUILLET 2025 « ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE DU SURPRESSEUR DE VARENNES SUR LA COMMUNE DE CHANONAT » - Approuvée à l'unanimité.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce procès-verbal sera arrêté et signé au prochain comité syndical.

**Le Président,  
Raymond ASTIER**



**Le secrétaire de séance,  
Bernard BRUN**

